

F3E

Fonds pour
la promotion des
études préalables
études transversales
évaluations

Evaluation réalisée avec l'appui du F3E pour

La Guilde du Raid

11 rue de Vaugirard
75006 Paris
microprojets@la-guilde.org
<http://www.la-guilde.org/>

Evaluation de l'Agence des Micro-projets

Synthèse du rapport

Mars 2006

Catherine Cyrot
catherine.cyrot@free.fr
<http://www.catherine-cyrot.net>

32, rue Le Peletier
75009 Paris
T. 33 (0)1 44 83 03 55
F. 33 (0)1 44 83 03 25
f3e@f3e.asso.fr
www.f3e.asso.fr

Table des matières

1	<i>Introduction</i>	3
1.1	Le descriptif des actions analysées	3
1.1.1	Ce qu'est l'AMP	3
1.1.2	Historique du programme.....	3
1.1.3	Présentation de l'activité.....	4
1.2	L'évaluation de l'AMP	4
2	<i>En France</i>	4
2.1	Pertinence des objectifs	4
2.1.1	Les questions que soulève cette analyse.....	5
2.2	Cohérence du dispositif	6
2.2.1	Comment s'insère l'AMP dans le paysage de la solidarité internationale ?.....	7
2.2.2	Le rôle structurant de l'appui du MAE.....	7
2.2.3	La relation avec les régions.....	8
2.2.4	Vers les autres fonds de dotations	9
2.2.5	Développer une activité d'ingénierie	9
2.3	L'activité en France	10
2.3.1	L'activité de Conseil	10
2.3.2	L'activité de formation.....	10
2.3.3	Les dotations	12
2.3.4	En conclusion.....	13
3	<i>Les micro-projets sur le terrain</i>	13
3.1	Quelle pertinence pour les micro-projets sur le terrain	13
3.2	La cohérence des partenariats dans les projets de terrain	14
3.3	L'efficacité des projets sur le terrain	15
3.4	L'impact des micro-projets sur le terrain	15
4	<i>L'organisation de l'AMP</i>	16
4.1	La cohérence interne	16
4.1.1	Le développement des activités vers les partenaires	16
4.1.2	Entre la Guilde du Raid et l'AMP.....	16
4.1.3	Cohérence interne du dispositif.....	17
4.1.4	Les moyens financiers.....	18
5	<i>La visibilité</i>	18
5.1	Pertinence de la visibilité pour l'action de l'AMP	18
5.2	Les supports de communication	19

1 Introduction

1.1 Le descriptif des actions analysées

1.1.1 Ce qu'est l'AMP

Selon les termes de références de l'évaluation, « L'AMP est une plate-forme nationale de formation, d'échanges, de soutien et de mise en valeur des micro-projets de solidarité internationale et de leurs porteurs au cœur d'un réseau de partenaires mobilisés dans les domaines de la coopération, du développement et de la solidarité internationale. L'AMP est le seul programme ouvert à toutes les petites associations.

L'AMP a deux grands **domaines** et localisations d'intervention :

- *Éducation au développement* : en France, à Paris et en province, l'AMP a développé des activités de conseil et de formation à la conception, au montage et à la formalisation des micro-projets. Par ailleurs son action d'information, d'orientation et de sensibilisation d'associations ou d'individuels porteurs de projets est quotidienne.
- *Projets de solidarité et de développement* : par le biais des Dotations Nord-Sud qui cofinancent les projets des ASI françaises, l'AMP intervient indirectement dans les Pays du Sud.

Ses trois grands **axes d'activité** sont :

- *Formation / conseil en montage et formalisation de projets et en gestion comptable et financière,*
- *Financement direct ou indirect et accompagnement dans la recherche de financements,*
- *Promotion des associations porteuses de micro-projets et de leurs initiatives.*

Les **moyens** mis en œuvre : Anne d'Orgeval, coordinatrice de l'Agence des Micro-Projets assure le programme Agence des Micro-Projets (conseil/formation, Dotations Nord-Sud, évaluation et suivi).

Le coût total du projet 2001-2005 est de 1 063 893 euros. »

L'AMP est un programme de la Guilde du Raid, et s'inscrit dans ses missions pour « soutenir les porteurs de projets et les initiatives associatives dans le domaine de la solidarité internationale mais également dans celui de l'aventure. C'est précisément cette volonté permanente d'aider l'initiative à éclore et à se réaliser qui fait le lien entre ces deux secteurs, bien distincts par ailleurs. Favoriser l'échange, la découverte d'autres cultures, l'entraide est aussi un principe fondateur des activités de la Guilde, très présent notamment dans les programmes « Missions de France », « Cosame » et le portage de volontaires. La vocation du Forum des Solidarités Nord-Sud en particulier tient dans la volonté de faire avancer la réflexion sur les grandes questions et dans les grandes thématiques de l'humanitaire et de la solidarité, tout en apportant des réponses concrètes et des recommandations applicables ».

1.1.2 Historique du programme

C'est durant le 2ème semestre 2000, que la Guilde du Raid réfléchit à la mise en place d'un dispositif d'appui aux micro-projets montés autour des dotations de bourses attribuées dès 1983 sur des fonds privés. A partir de 1997, les dotations reçoivent un fort soutien du MAE, en termes de financements d'une part et de compétences d'autre part, avec une co-instruction des dossiers de dotation. Par la création de l'AMP, la Guilde du Raid pourra proposer un accompagnement aux dotations en amont grâce aux activités de conseil et de formation, en aval pour assurer le suivi des micro-projets initiés par les dotations. D'abord menées en interne, puis à partir de novembre 2000 avec la Mission pour la Coopération Non Gouvernementale du MAE, des réunions de travail permettent d'affiner ce concept d'accompagnement avec l'idée d'un programme en boucle, le suivi permettant de nourrir les activités de conseil et de formation. Dès ce moment, l'idée d'associer ce dispositif aux actions menées en région est avancée.

Dès 2001, les objectifs de l'AMP sont mis en place, et intégrés dans la demande de financement transmise au MAE. Ils s'appuient sur l'analyse des atouts et problèmes rencontrés par les porteurs de micro-projets tels que les voit l'agence. Ils peuvent intervenir dans des zones ou avec des populations que les grandes ONG ne rencontrent pas et répondre à des demandes insatisfaites. Ils correspondent aux objectifs :

- Répondre au désir d'engagement des porteurs de micro-projets,
- Contribuer à sensibiliser le public sur les réalités des pays du Sud,
- Contribuer au renouvellement d'expériences sur le terrain,
- Rendre plus visible l'action des porteurs de micro projets, par des insertions presse radio et des contacts avec des centres d'information en région.
- Aider à l'émergence de partenaires locaux compétents, acteurs de leur développement.

Mais ces petites associations rencontrent des difficultés pour

- Accéder à des fonds financiers créés pour des projets de plus grande envergure ; les bailleurs pour qui financer et/ou gérer un micro-projet coûte aussi cher qu'un projet plus important, mettent des seuils de financement qui les rendent inaccessibles aux porteurs de micro-projets,

- Formaliser leurs projets, ce qui rend parfois ces derniers fragiles, en particulier sur les partenariats et la viabilité de leurs projets.

1.1.3 Présentation de l'activité

L'AMP reçoit tout au long de l'année des dossiers de dotations, soit environ 175 dossiers par an, qu'elle instruit pour les présenter aux jurys qui se réunissent 2 fois par an, soit au MAE pour les dossiers qui lui sont présentés, soit aux bailleurs privés selon des modalités décrites ultérieurement dans ce rapport. Après instruction de leur demande, les porteurs de projets sont prévenus individuellement de la suite donnée à leur demande. Ils peuvent alors soit contacter d'autres bailleurs, soit se représenter à nouveau devant les jurys montés par l'AMP après avoir bénéficié de l'accompagnement de l'AMP pour améliorer leur dossier.

Au titre de cette activité d'accompagnement, les porteurs de projet peuvent consulter l'AMP pour bénéficier de ses conseils, ou être orientés vers d'autres sources de financement, le plus souvent cette rencontre leur permet de mieux définir leur projet.

L'AMP organise également des formations au montage de micro-projets, que ce soit à Paris, ou en région, le plus souvent alors à la demande des réseaux régionaux. Des porteurs de projet, mais aussi des jeunes participent à ces formations et déposent ou non une demande de dotation à la suite de ce contact.

Environ 500 associations par an bénéficient des services de l'AMP.

1.2 L'évaluation de l'AMP

L'origine de l'évaluation a été rappelée : au-delà de rendre des comptes au MAE, il s'agit pour la Guilde du Raid de renforcer la légitimité de l'AMP et de vérifier la pertinence et l'efficacité du programme par rapport à ses deux raisons d'être : éducation au développement et aide aux populations défavorisées.

Ainsi, l'évaluation sera prospective et pragmatique ; néanmoins, une fois l'évaluation terminée, la Guilde du Raid devra effectuer un travail important pour hiérarchiser les recommandations, tirer ses propres conclusions de l'évaluation et élaborer des plans d'action.

Le Comité de pilotage a été constitué par l'AMP, de 2 représentants des réseaux régionaux (Lianes Coopération pour le Nord et Resacoop pour Rhône Alpes, de représentants des bailleurs privés (Vivendi et la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris) et public (MAE), et de 3 associations bénéficiaires (Calao, Chênes et baobabs, Agro sans frontières), avec le F3E qui accompagne cette évaluation sur les plans méthodologique et financier.

2 En France

2.1 Pertinence des objectifs

Objectif général 1	Informier, former et conseiller les associations dans la conception, la réalisation et formalisation écrite de leurs projets, ainsi que dans la tenue de leur comptabilité		
Objectifs spécifiques	Proposer aux ASI des stages ou journées de formation à la conception, la rédaction et le financement de micro-projet, à Paris et en province, à un prix très accessible	Offrir un conseil approfondi et personnalisé en face-à-face ou par email/téléphone aux ASI porteuses de projets	Offrir une information, un conseil ou une orientation rapide aux ASI ou individuels porteurs de projets
Objectif général 2	Apporter un financement direct ou indirect, accompagner les associations dans la recherche de financement		
Objectifs spécifiques	Soutenir la réalisation de micro-projets associatifs par l'attribution de Dotations privées ou publiques	Contribuer à l'amélioration du fonctionnement des ASI ou de leurs partenaires du Sud par un apport ciblé et pertinent de matériel	Soutenir la recherche de financements des associations par la mise à disposition d'une information adaptée et actualisée et par l'attribution du Prix de la Transparence
Objectif général 3	Promouvoir les associations porteuses de micro-projets et leurs initiatives, tout en positionnant l'AMP en centre de ressources micro projets.		
Objectifs spécifiques	Favoriser la mise en relation et l'échange d'expériences entre ces associations ; Promouvoir les associations porteuses de micro-projets et leurs actions.	Proposer une expertise et diffuser une meilleure connaissance des micro projets ; Vérifier la pertinence du financement des micro-projets sur le terrain et capitaliser sur un « retour d'expérience » ; Approfondir la connaissance qu'a l'AMP des micro-projets.	

2.1.1 Les questions que soulève cette analyse

LA CIBLE VISEE PAR L'AMP DES PETITES ASSOCIATIONS CORRESPOND ELLE A UNE REALITE ET L'ACCOMPAGNEMENT QUI EST PROPOSE EN REPONSE EST IL PERTINENT ?

L'affichage de l'AMP indique clairement que sa cible privilégiée concerne les petites associations, et en cela les conclusions de l'évaluation montrent la pertinence globale de son dispositif. La prévalence du discours des associations interviewées rejoint une préoccupation non écrite de l'AMP de faciliter l'insertion des primo-arrivants ; bien évidemment, ces primo-arrivants sont plus nombreux dans les publics des activités de conseil et de formation que parmi celles ayant obtenu des dotations. Mais c'est tout le rôle de l'accompagnement de l'AMP de les aider au terme de ce processus à trouver des financements pour leurs projets, que ce soit auprès de l'AMP ou auprès d'autres financeurs. L'évaluation s'est également intéressée à la capacité d'innovation des projets. Il est bien évident qu'un projet original retiendra plus l'attention d'un jury qu'un projet dont on a déjà lu un grand nombre de copies. Ces projets innovants peuvent être mis en avant pour attirer l'attention du public sur les activités de l'AMP. Mais c'est bien d'abord la pertinence de objectifs, la qualité des partenariats et la viabilité du projet qui déterminent le choix des jurys. La capacité d'innovation vient en sus, et ne compense jamais des qualités insuffisantes dans le descriptif du projet.

Plusieurs cas de figure reviennent de manière récurrente dans l'analyse des dossiers de dotations, comme dans l'évaluation des projets de terrain :

- Petites associations montées par de jeunes retraités ayant l'expérience dans une vie antérieure de coopérants. On peut leur agréger des profils proches, ceux de couples mixtes par exemple.
- Associations montées par des porteurs de projets proches du FORIM
- Associations montées par des jeunes, plutôt minoritaires dans les dossiers présentés à l'AMP, mais plus présentes dans les formations

Dans les 2/3 des cas, l'AMP semble bien avoir comme clientèle les petites associations. Il n'est aujourd'hui pas possible de les catégoriser en l'absence d'indicateurs qui permettraient d'en dresser une typologie. Il semble plus difficile pour les primo arrivants de faire financer leurs projets, mais c'est auprès d'eux que le travail d'accompagnement de l'AMP se justifie pour leur permettre in fine de monter leurs projets.

Sans que l'AMP le cherche explicitement, certaines associations peuvent monter des projets innovants, qui valorisent fortement son image.

☞ Mieux connaître les profils des associations peut permettre à l'AMP d'être attentive à ces catégories de porteurs de projets,

☞ Afficher dans les attendus de l'AMP son rôle spécifique vis-à-vis des petites associations, et des associations primo arrivantes,

☞ Veiller à ce que des associations primo arrivantes obtiennent aussi des dotations.

LES ACTIONS VISEES PAR L'AMP : APPUI AU SUD PAR LES MICRO-PROJETS ET SENSIBILISATION DE L'OPINION PUBLIQUE SONT ELLES PRESENTES CHEZ LES PORTEURS DE PROJETS POUR CREER UNE DYNAMIQUE VERS LA SOLIDARITE INTERNATIONALE.

Il s'agit bien de savoir en quoi les micro-projets participent au dynamisme de l'éducation au développement en France, et en quoi l'AMP encourage les petites associations à en faire plus. Tout d'abord, participer à un micro-projet, c'est entrer dans une démarche où : « *la connaissance d'autrui, de sa culture et de son rythme de vie, le respect des traditions et des coutumes locales constituent un préalable à l'élaboration de tout projet de développement* ». Ce message est transmis avec force au cours des formations, particulièrement à propos de la méthodologie pour développer et structurer un partenariat local. En ce sens, la première cible visée par la démarche d'éducation au développement, c'est le porteur de projet lui-même. C'est une fois qu'il a intégré ce message dans ses propres pratiques, qu'il peut le porter autour de lui et sensibiliser le public à la solidarité internationale. La forte implication personnelle des porteurs de micro-projets a bien un effet d'entraînement sur leur environnement proche, y compris familial. Les petites associations bénéficient également souvent d'un réseau de sympathisants, de donateurs, de membres actifs qui sont eux-mêmes vecteurs d'éducation au développement.

Les petites associations ont des atouts pour sensibiliser le public à la solidarité internationale, à travers leur capacité de témoigner sur leur partenariat au Sud. On a pu constater dans des programmes montés par d'autres collectifs, l'impact de ces passages de témoignages, illustrés parfois à partir d'une communication sur « les visages de la solidarité ».

Si les actions de sensibilisation sont bien mentionnées dans les grilles de rédaction des micro-projets, elles ne sont pas forcément perçues par les porteurs de projets comme un accompagnement important de leur projet au Sud. D'autant plus qu'il n'y a de contrainte ou de contrôle sur ces activités. Il semble que le développement du volet sensibilisation aille souvent de pair avec une certaine maturité de l'association et la capacité d'utiliser des outils de communication. Cette maturité leur donne une plus grande légitimité et facilite donc la communication sur le projet. Il correspond aussi à une meilleure insertion dans les réseaux de solidarité du fait de son ancienneté et de la professionnalisation de ses responsables. C'est un des enseignements du Forum de Marseille.

Les porteurs de micro-projets sont polarisés sur la réalisation de leur projet ; la réflexion sur le pourquoi de ces actions vient souvent dans un 2ème temps. Rencontrer d'autres porteurs de micro-projets peut les inciter à entamer cette réflexion, mieux que de les y inciter trop directement, ce qui serait peu pertinent.

☞ Inciter plus clairement les petites associations porteuses de micro projets à rejoindre ces réseaux de solidarité leur permettrait de mieux prendre en compte cette dimension dans l'approche micro-projets.

LE RÔLE DE PLATE-FORME EST IL ANCRE DANS LES OBJECTIFS DE L'AMP, ET REpond IL A UNE PREOCCUPATION DES ASSOCIATIONS QUI LA REJOignent ?

« En quatre ans, l'Agence des Micro-Projets (AMP) s'est structurée en une plate-forme nationale de formation, d'échanges, de soutien et de mise en valeur des micro-projets de solidarité internationale et de leurs porteurs au cœur d'un réseau de partenaires mobilisés dans les domaines de la coopération, du développement et de la solidarité internationale. » (cf. termes de référence de l'évaluation)

Cette approche avec ce que cela suppose comme échanges d'expériences est fortement valorisée par les associations rencontrées au forum de Marseille. Elle est confortée par Bernard Jouan quand il affirme « seul on ne peut pas sauver le monde ». Mais si tout le monde est bien d'accord sur l'importance de cette mutualisation d'expériences, ils se retrouvent aussi sur le fait qu'il n'est pas facile de mutualiser. Ces difficultés sont largement relayées par M. Alain Bréant de Chênes et Baobabs, « c'est quelque chose que l'on aime bien dire, mais que l'on aime pas faire ».

On a déjà constaté cette demande d'échange d'expériences et de rencontres en exploitant les questionnaires d'évaluation remplis par les participants aux formations de l'AMP. Les régions prennent en charge cette demande et organisent des journées pour mutualiser les pratiques.

Développer ce rôle de plate-forme, c'est organiser les échanges entre associations liées à l'AMP, Cette nouvelle piste de travail, va au-delà du rôle de centre de ressources que joue actuellement l'AMP. Si son principe est bien inscrit dans les objectifs de l'AMP, son développement impliquera des actions supplémentaires, et donc des moyens nouveaux à dégager, pour inscrire ces échanges dans la durée.

Le rôle de plate-forme ancré dans les objectifs de l'AMP, répond aux préoccupations des porteurs de projets. Lui donner suite, est un nouveau développement d'activités pour l'AMP.

☞ Proposer des temps de rencontre entre porteurs de micro-projets pour des échanges de témoignages,

☞ Développer une plateforme de rencontre sur le Web.

2.2 Cohérence du dispositif

Il s'agit dans une 1ère étape de répondre à la demande inscrite dans les termes de références de l'évaluation : apprécier le positionnement, la notoriété et la visibilité du dispositif dans le paysage français de la solidarité internationale.

On présentera ensuite le rôle structurant de l'appui du MAE

Puis, pour rester dans le droit fil des préoccupations des termes de référence, on a particulièrement étudié la cohérence des actions de l'AMP :

- Vis-à-vis des coordinations régionales (collectivités locales, réseaux régionaux, ...)
- Par rapport aux autres fonds de dotations et tout particulièrement le FORIM, avec qui les publics sont très proches,
- Vis-à-vis des entreprises qui sponsorisent des micro-projets.

2.2.1 Comment s'insère l'AMP dans le paysage de la solidarité internationale ?

Le souci d'analyser la notoriété et la visibilité du dispositif dans le paysage français de la solidarité internationale, figure en bonne place dans les attendus de l'évaluation. Il est tout particulièrement porté par le Ministère des Affaires Étrangères, pour qui la cohérence globale des actions portées au titre de la solidarité internationale est une préoccupation majeure.

Cette insertion dans le paysage de la solidarité, ne figure pas comme telle dans les objectifs majeurs de l'AMP, définis dans les termes de références et lus dans les demandes de co-financement. Toutefois l'AMP a bien développé des relations de travail en particulier avec les régions et coordinations régionales, et avec le PRA-OSIM, comme analysé à travers l'étude de la cohérence de ce dispositif.

Une piste de travail serait de mieux formaliser ces relations, très liées à la formation ou à la participation à des jurys de micro-projets et de faire évoluer l'AMP vers l'appui à la mise en place et l'organisation de ces dispositifs qui poursuivent vers des publics spécifiques (ceux de leur région ou les OSIM) des objectifs très proches de ceux de l'AMP.

VIS-A-VIS DES RESEAUX EDUCATION AU DEVELOPPEMENT

Il ne s'agit pas de demander à l'AMP de se positionner dans le champ de l'éducation au développement, d'autres font cela très bien. Mais d'inciter fortement ces porteurs de micro-projets à participer aux actions menées en ce sens et donc de rencontrer d'autres associations pour échanger expériences et analyses. Plus globalement une réflexion pourrait s'engager pour la mise en place de formations spécifiques sur les objectifs de l'EAD et son intérêt dans la société française. Deux pistes de travail nous semblent particulièrement riches :

- Se rapprocher surtout dans les régions des centres RITIMO. Ils y apporteraient leur expérience de terrain et s'enrichiraient d'expériences autres.
- Participer à la Semaine de la Solidarité internationale.

L'IMPACT EN TERMES D'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT

Sensibiliser, informer, éduquer, mobiliser : les programmes de solidarité internationale poursuivent plus ou moins tous ces objectifs ; ils se situent à des niveaux différents de ce continuum. Ils accordent plus ou moins d'importance à l'un ou à l'autre volet de ce panel d'actions. Ils les conçoivent ou ils les interprètent de façon différente. Ils sont tous de plus en plus nombreux à poursuivre des objectifs explicites de mobilisation du public. Ce qui change, c'est le degré de mobilisation auprès de publics plus ou moins spécifiques, c'est aussi le type de changement attendu, soit au niveau micro, celui du comportement de chacun, soit au niveau macro, celui des évolutions institutionnelles et politiques.

Dans ce continuum, les porteurs de micro-projets se situent clairement dans une perspective de changement micro, celui du comportement de chacun. Ils disposent d'un atout important. Le partage d'expérience est souvent valorisé comme une approche particulièrement pertinente pour sensibiliser le public à la solidarité internationale. Cette approche que les porteurs de projet s'appliquent à eux même à partir de l'expérience de la rencontre, ils peuvent la diffuser plus largement autour d'eux, dès lors qu'ils ont acquis la maturité nécessaire pour faire partager leur expérience de porteur de projet.

S'inscrire dans le paysage de la solidarité internationale ne fait pas partie aujourd'hui des priorités de l'AMP, alors que c'est une priorité forte des pouvoirs publics. Il ne s'agit pas de modifier radicalement ses méthodes de travail, mais bien plutôt de faire coïncider son inscription dans le paysage institutionnel et son image avec la réalité des partenariats qu'elle a peu à peu développés.

☞ L'AMP pourrait inciter d'avantage les porteurs de projet à développer des actions de sensibilisation autour de leur micro-projet quand ce dernier est abouti, mais ils ne pourront le faire qu'à partir d'une certaine maturité en s'insérant dans les réseaux de solidarité. Pour les jeunes porteurs de projet, c'est pour eux-mêmes et leur environnement proche (famille, amis, école...), qu'ils ont à appréhender le rôle du micro-projet comme vecteur d'éducation au développement.

☞ Le rapprochement avec les réseaux d'éducation au développement fait partie des cohérences à rechercher. Une réflexion pourrait s'engager ensemble pour la mise en place de formations spécifiques sur les objectifs de l'EAD et son intérêt dans la société française

2.2.2 Le rôle structurant de l'appui du MAE

Le MAE dont la contribution représente 59% du budget (hors valorisation) est le principal financeur de l'AMP depuis sa mise en place. Actuellement une part significative (68%) de ce montant annuel de 140 000 € est attribuée aux dotations, le solde permet de financer l'activité d'accompagnement et de valorisation de l'AMP vers les porteurs de micro-projets.

C'est l'un des rares programmes ouverts aux porteurs de micro-projets soutenus par le MAE (on peut citer notamment le PRAOSIM en partenariat avec le FORIM, les programmes de soutien aux chantiers de jeunes VVV/SI et JSI, ainsi que les fonds sociaux de développement – FSD- gérés par les ambassades de France au profit des petits projets portés par les associations françaises ou locales). Le MAE joue également un rôle important par :

La participation au jury des dotations. Les chargés de mission de la MCNG (Mission pour la Coopération Non Gouvernementale du Ministère des Affaires Étrangères) instruisent les dossiers de dotations présentés par l'AMP et décident de l'attribution des dotations. Au-delà du travail technique, cette participation apporte un label aux micro-projets dotés par le MAE, ce qui permet souvent aux associations bénéficiaires d'obtenir d'autres financements, notamment en région. Cette participation va au-delà d'un simple rôle de levier financier, et les associations interviewées ont très fréquemment insisté sur la crédibilité acquise, l'impact de la participation du MAE, et son rôle dans les relations avec les partenaires au Sud. Les partenaires privés témoignent également de l'importance de l'engagement du MAE pour crédibiliser l'action de l'AMP auprès de leurs propres directions.

La MCNG fait une très large publicité à ce programme en réorientant un grand nombre d'associations qui s'adressent à elle pour des micro-projet (environ 10/semaines), ce qui prouve son attachement à ce dispositif. Sa présence au Forum des solidarités Nord Sud pour remettre elle-même les bourses qu'elle soutient témoigne de cet engagement.

Le souci d'analyser **la notoriété et la visibilité du dispositif dans le paysage français de la solidarité internationale**, est tout particulièrement porté par le Ministère des Affaires Étrangères, pour qui la cohérence globale des actions portées au titre de la solidarité internationale est une préoccupation majeure. Le MAE, dans son souci d'impliquer davantage les collectivités locales dans la solidarité internationale, continue d'inciter à la mise en relation de l'AMP avec les Conseils régionaux, les plates-formes régionales et le milieu associatif dans son ensemble.

Le MAE joue un rôle majeur dans la crédibilité de l'AMP, il représente une sorte de « label » pour les petites associations qui contactent l'AMP

☞ Il est essentiel que ce partenariat soit maintenu, y compris par la participation du MAE aux jurys de dotations dans son évolution, telle que proposée à la suite de cette évaluation.

2.2.3 La relation avec les régions

Les régions contactées sont uniquement celles qui ont été en relation avec l'AMP. L'approche micro projets est dans la plupart des cas, clairement inscrite dans les objectifs de ces réseaux régionaux, ce qui fonde la relation avec l'agence des micro projets.

Ces régions font appel à l'agence des micro-projets pour leur formation. La qualité pédagogique, le faible coût et la souplesse de l'AMP pour s'adapter aux demandes des régions sont pour beaucoup dans la décision de poursuivre ce partenariat. La plupart des responsables rencontrés avaient une démarche pragmatique appuyée sur la qualité du travail de l'AMP, vu comme un centre de ressources à la disposition du réseau informel des collectifs régionaux

La encore on constate un continuum entre les régions. Cette offre de formation est souvent au départ la réponse à une demande des associations locales, sans pour autant l'intégrer de prime abord dans une démarche pédagogique. La tendance avec le temps est pour les régions qui sont parties d'un partenariat occasionnel à intégrer les modules de l'AMP dans une démarche de formation plus organisée. Ils peuvent alors demander à l'AMP des inflexions pour se situer plus en cohérence avec leur propre programme. Les réseaux jouent en définitive un rôle moteur car leurs demandes permettent d'enrichir les contenus des formations de l'AMP.

C'est à des cas de figure spécifiques, que doit s'adapter l'AMP pour travailler avec les fonds de dotation en région. Décentraliser des fonds financiers, dont les montants resteraient marginaux, ne semble pas répondre à une demande pour les régions les plus structurées, Nord Pas-de-Calais, ou Rhône Alpes. Par contre poursuivre en région des échanges pour une information réciproque et pour mieux coordonner les attributions de dotations paraît une piste de travail prometteuse. Cette évolution est à relier avec le développement des activités d'ingénierie sur lesquelles pourrait se positionner l'AMP.

Au niveau régional, la formation est sans nul doute un produit d'appel pour des relations entre les régions et l'AMP, c'est à partir de ce pôle que pourrait s'étendre et se formaliser la relation avec les régions. Une tendance se dégage pour demander à l'AMP de proposer une ingénierie de modules de formation à réutiliser en région.

Une meilleure synergie entre les régions et le dispositif de l'AMP passerait par un appui méthodologique à la création de jurys de dotations, quand la région le souhaite et une information réciproque sur les associations locales qui déposent aussi des dossiers auprès de l'AMP.

☞ Développer vers les régions une ingénierie qui inclut des modules de formation, l'appui à l'organisation de jurys de dotations, et une information réciproque sur les dotations. Incrire ces relations dans des conventions qui reconnaissent le rôle de l'AMP comme centre de ressource pour les porteurs de micro-projets.

2.2.4 Vers les autres fonds de dotations

LA RELATION AVEC LE FORIM

Une partie du public est composé d'associations de migrants venus chercher une aide à la formalisation de leur projet. On est très proche des missions du FORIM, vers lequel ces visiteurs peuvent être redirigés. Il pourrait y avoir des pistes d'appui ou de collaboration à réfléchir pour l'AMP dans cette proximité des publics. L'AMP pourrait être associée aux formations qui leur sont assurées pour les aider à acquérir aussi ou conforter une compétence méthodologique.

L'AMP a participé pour une semaine de travail au montage de ce système de dotations, en particulier pour la rédaction du programme du PRA-OSIM et des documents méthodologiques qui l'accompagnent. Sans rentrer dans le dispositif institutionnel complexe des relations entre le FORIM et ses accompagnateurs d'appui, il pourrait poursuivre cette activité d'appui pour laquelle une réelle compétence lui est reconnue.

On constate donc un partenariat autour de la problématique des micro-projets, que ce soit sur la formation ou sur l'organisation des dotations. On propose de développer et de formaliser les relations avec le FORIM que ce soit pour des dotations PRA OSIM ou des dotations Nord-Sud.

AVEC LES ENTREPRISES

14 entreprises participent aux dotations en 2005 pour un montant de 58 500 € (chiffre en augmentation constante depuis 2000). Ce travail de recherche de sponsors part d'initiatives personnelles envers des responsables d'entreprises ayant « la fibre humanitaire » et une sensibilité à l'international. Mais à partir de là, c'est tout un travail de sensibilisation qui est mené pour insérer les dotations de micro-projets dans la communication interne et externe des entreprises, réfléchir aux thématiques de projets les plus proches de leurs préoccupations. A partir d'une initiative ponctuelle, l'entreprise peut s'insérer dans ce dispositif avec par exemple l'organisation de jurys de salariés qui examinent les dossiers proposés. L'organisation du retour d'informations sur les projets dotés leur permet d'en suivre les développements. C'est le croisement entre le regard de l'AMP et celui des salariés sur des projets économiques qui constitue tout l'intérêt de ce travail en commun.

Les relations avec les entreprises sont un atout spécifique à développer pour l'AMP qui a su trouver des formules souples pour associer ses partenaires au montage de jurys de dotations.

- ☞ Inciter les entreprises qui proposent des appuis ponctuels à organiser des jurys de dotations,
- ☞ S'appuyer sur ses partenaires fidélisés pour élargir ce dispositif à de nouvelles entreprises.

2.2.5 Développer une activité d'ingénierie

L'AMP pourrait inscrire le rôle joué en région autour de l'appui méthodologique à la création de jurys de dotations, l'ingénierie de modules de formations et/ou la mise en place de formations, les échanges d'informations sur les associations qui en région contactent directement l'AMP pour un conseil, une formation, une demande de dotation acceptée ou non.

L'AMP joue un rôle informel et donc peu visible pour aider à la structuration des fonds de dotations, avec le Forim, que l'AMP qui participe à son jury de dotations a assisté pour la mise en place de son dispositif. Avec des partenaires privés ou associatifs : Vivendi Universal réfléchit avec l'AMP à des jurys internes pour des dotations de projets des salariés de Vivendi ; des régions ont demandé un appui à l'AMP pour organiser leurs dispositifs de dotations.

Cette activité d'ingénierie pourrait également être proposée aux partenaires de l'AMP pour évaluer les micro-projets sur le terrain. Une démarche en ce sens avait été entreprise par l'AMP, lors de la préparation d'une mission interne au Bénin et au Togo. La coordinatrice de l'AMP avait proposé au fonds SISA, d'étendre les visites à des micro-projets montés par des régions dans les zones proches de celles où elle se déplaçait pour l'AMP. Il s'agit d'associer au cours d'une même mission l'évaluation de micro-projets dotés par l'AMP et celle de micro-projets montés par d'autres partenaires ; et de leur faire un compte rendu spécifique de l'évaluation de leurs micro-projets.

Cette activité s'articule sur une méthodologie très structurée, elle pourrait constituer pour l'AMP une piste prometteuse pour le développement de ses activités comme centre de ressources sur les micro-projets.

2.3 L'activité en France

2.3.1 L'activité de Conseil

EFFICACITE DE L'ACTIVITE DE CONSEIL VERS LES PORTEURS DE PROJETS

« Il est proposé sur simple demande gratuitement aux porteurs de projet, en très grande majorité des petites associations françaises de solidarité internationale (jeunes, OSIM, ou autre). Toutefois quelques rares particuliers porteurs de projet ou candidats au volontariat peuvent également nous solliciter. Entre 70 et 90 associations profitent de ce type de conseil par an. Sans faire l'objet d'un recensement précis, sans doute une trentaine d'associations supplémentaires bénéficient d'un conseil approfondi du même type par email (envoi de dossier) puis par téléphone. » (cf. termes de référence de l'évaluation)

Dans l'enquête menée auprès des bénéficiaires, les projets concernés par cette activité de conseil concernent l'éducation et la formation, majoritairement le monde rural avec des composantes santé et adduction d'eau. Ce qu'a apporté l'AMP correspond bien à son cœur de cible, à savoir : réflexion sur les objectifs, avis sur le montage du projet : aide au montage de budget. Enfin les visiteurs ont jugé très bonne ou bonne la qualité de cette prestation. « Parce que avant notre association ne savait pas où trouver les adresses pour le montage de notre projet », mentionne une des réponses. Globalement cet entretien les a aidé à élaborer leur projet, le formaliser, présenter leur budget. Il leur a permis de prendre du recul par rapport à leur démarche. Par exemple « La Guilde du Raid, micro-projets est une aide précieuse pour bien voir les objectifs du projet, le public qui sera concerné, comment il est concerné et quel est son degré d'implication. Elle aide dans la formulation et dans le montage du projet » pour un porteur de projet bénéficiaire d'une dotation.

On peut se demander si l'organisation de temps de présentation de projets plus collectifs sur la base de témoignages ne pourrait pas, en préalable à ces rendez vous, jouer un rôle proche et démultiplier l'impact de l'AMP.

☞ Il semble par contre souhaitable, contrairement à ce qui aurait pu être envisagé d'écartier le remplacement par la diffusion d'informations sur internet, c'est bien de contacts que les visiteurs sont demandeurs, d'où cette proposition d'organiser des rencontres.

L'IMPACT DES ACTIVITES DE CONSEIL

On a ici analysé les retours des questionnaires envoyés aux porteurs de projets reçus par l'AMP en 2005. Ils ont répondu à la question : le projet pour lequel vous avez consulté a-t-il progressé depuis l'entretien ? Globalement le projet a progressé depuis cette rencontre dans la très grande majorité des cas, et on perçoit bien en lisant les commentaires à travers les lignes, la fierté de ces porteurs de projets d'avoir vu se réaliser leur projet. Dans la ½ des cas cet entretien a été suivi d'une demande de financement. Pour ¼ des réponses, ils ne sont pas restés en contact avec l'AMP mais ont poursuivi seuls avec d'autres contacts et la rencontre avec l'AMP a pu les aider à trouver d'autres financements, de conseils régionaux par exemple. Plusieurs fois, ces contacts et ceux qui ont suivi ont permis aux porteurs de projets de redéfinir ceux-ci ou de les réorienter.

L'impact des activités de conseil met en évidence le rôle plus global de l'AMP pour accompagner les porteurs de micro-projets. C'est bien une activité d'intérêt général que mène l'AMP.

☞ Amplifier cet impact rejoint la recommandation pour développer le rôle de l'AMP comme plateforme pour les porteurs de micro-projets.

2.3.2 L'activité de formation

EFFICACITE DE L'ACTIVITE DE FORMATION

« Elles rassemblent en majorité le même public que l'activité de conseil, auquel s'ajoutent quelques professeurs, étudiants, chercheurs d'emploi ou simples curieux non porteurs de projets, ni membres d'associations. Depuis 2001, 290 personnes en moyenne par an ont bénéficié de notre prestation. En 2005, ils ont été 365 participants. »

Au cours de l'assistance à ces journées de formation à Paris, on retrouve certaines des idées forces qui guident les entretiens, d'avantage formalisées et appuyées sur des exemples :

- Prendre du recul par rapport à leur projet, surtout quand le partenaire local cherche à coller au désir de l'association française, remettre la notion de partenariat au cœur de la méthodologie de projet, formaliser si possible celui-ci à travers des conventions et prévoir les modalités du travail ensemble dès le démarrage du projet, partir des ressources locales pour gager la visibilité de l'après-projet.
- Rédiger le projet en établissant une cohérence entre l'environnement et les objectifs du projet qui y est inséré, entre les activités du projet et le public visé, entre les activités et les moyens humains et financiers mis en œuvre.
- Bien prévoir les financements, y compris une part significative d'autofinancement (mission exploratoire par exemple), et comprendre la notion de valorisation pour les apports non financiers des partenaires du Sud. Séparer clairement investissement et fonctionnement.

- Étudier la viabilité du projet au niveau politique, environnemental, technique, culturel, organisationnel, financier.

L'analyse des fiches d'évaluation permet de manière plus qualitative de repérer les points d'ancrage des commentaires de leurs participants. Dans les remarques et suggestions, les éléments suivants ressortent le plus souvent :

- Formation bien ciblée, dense et riche, claire, efficace et dynamique, bien organisée, déroulement parfois un peu rapide,
- Les participants apprécient du temps pour la présentation des participants, les échanges d'expériences et les temps de débat, la participation de tous à l'explication des documents, ils suggèrent un forum de questions réponses, ils sont demandeurs d'un annuaire pour garder le contact, ils suggèrent des jeux de rôle et apprécient l'interactivité de la pédagogie employée,

On voit lors d'une relecture sur 3 ans des évaluations que celles-ci ont été utilisées pour améliorer la formule : les parties plus théoriques ont été réduites au profit de plus d'interactivité lors des travaux en petits groupes, plus de temps passé sur des études de cas, la distribution de supports de cours plus élaborés et d'informations spécifiques sur le don et son acheminement, sur les guichets de financement, la création d'un module spécifique sur le budget....

La formation est un axe de développement fort pour l'AMP, elle y joue pleinement son rôle pour accompagner les petites associations, qui portent des projets de développement.

☞ Développer une ingénierie de formation permettrait de démultiplier le rôle que joue déjà l'AMP, tout particulièrement vis-à-vis des régions et des autres dispositifs pour le financement des micro-projets

L'IMPACT DES ACTIVITES DE FORMATION

Les régions affichent quasiment toutes un suivi des participants aux formations qu'elles organisent. Dans presque tous les cas, une base de données leur permet de répertorier les participants. Ils reçoivent bulletins ou feuilles d'information. Pour certains, à la suite de cette formation, ils participent à d'autres activités au fur et à mesure de l'avancée de leurs réflexions. La formation conforte une démarche d'engagement dans la solidarité. Dans le Nord Pas de Calais, 300 associations sur les 700 vivantes sont venues en formation depuis 3 ans ; 20% des participants en formation reviennent pour du conseil personnalisé et près de 40% déposent une demande de dotations.

Il s'agit bien de voir dans quelle mesure ces formations sont exploitées à plus long terme, y participer induit-il des changements de comportement, mais aussi comment leur donner plus de visibilité.

L'analyse des quelques 50 questionnaires remplis quelques mois après la formation reçue confirme dans près de 80% des cas l'impact positif de ces formations. Elle fait ressortir que

- Les projets ont continué à se mettre en place, et pour une bonne part ont connu un début de réalisation : démarrage des partenariats, recherche de financement, début de réalisation sur le terrain, même si plusieurs porteurs de projets notent que « *c'est plus dur que prévu* »
- Les porteurs de projet ont pris conscience que « *la bonne volonté est nettement insuffisante* », ils sont passés d'une approche empirique à une approche professionnelle, et à la construction d'un projet cohérent intégrant les volets : définition des objectifs, partenariat, montage d'un budget et recherche de financement, ... « *Suivre les recommandations de l'AMP, c'est du travail et de la rigueur, mais c'est aussi l'assurance d'avoir un projet crédible défendable auprès de divers partenaires* ».
- La rencontre et le partage d'expériences sont souvent relevés comme un apport important de ces journées pour des porteurs de projets qui ont peu l'occasion de confronter leurs expériences à d'autres similaires. L'AMP pourrait tester des journées d'échanges d'expériences peut être plus axées sur ceux qui ont reçu des dotations pour leur permettre des échanges d'expériences ou des présentations d'études de cas plus ciblées. Cela peut rejoindre les demandes pour élargir le champ des expériences à travers des journées d'études ou des journées de suivi.
- L'effet boule de neige, de stagiaires devenus des personnes ressources pour d'autres à la suite de ces formations n'est que rarement mentionné. Par contre les supports de formation sont bien réutilisés par certains partenaires régionaux.

La formation permet aux porteurs de micro-projets de passer d'une approche empirique à une approche professionnelle, c'est également un des lieux où se vit le partage d'expériences.

La formation joue également un rôle structurant pour les régions. Les associations créées autour d'un projet peuvent suite à cette première expérience, rejoindre les réseaux régionaux et participer à leurs activités.

☞ Cette activité de formation très appréciée pourrait évoluer, notamment en direction des régions vers une ingénierie de la formation, pour que le savoir faire de l'AMP soit démultiplié. Cette évolution s'accompagnerait d'un travail sur la présentation de ces modules de formation sur le site Web réalisée à partir des supports de cours de l'AMP.

2.3.3 Les dotations

« Seules y sont éligibles les petites associations françaises de solidarité internationale n'ayant pas accès au cofinancement institutionnel. Chaque année environ 35 d'entre elles sont « lauréates » recevant un cofinancement entre 1500 à 7500 euros. La totalité des associations candidates aux Dotations soit environ 175 par an, reçoit un « avis jury », c'est-à-dire un document leur permettant de comprendre la décision rendue et d'améliorer leur projet et leur dossier. »

L'analyse des dossiers de demande de dotations a été réalisée sur les deux pays retenus pour les missions de terrain : Togo-Bénin et Vietnam. Le panel retenu couvre l'ensemble des projets pour ces deux pays, ce qui lui donne une profondeur historique et une cohérence géographique. Une grille d'évaluation a été réalisée pour étudier tout particulièrement, la pertinence de ces projets par rapport à leur environnement, la cohérence des partenariats et le rôle des partenaires du sud dans leur montage, les modalités de financements, et la viabilité prévue de l'après projet. Elle permet de faire apparaître les difficultés auxquelles se heurtent les associations et donc les points faibles de leurs dossiers.

- Le projet est parfois décrit en termes de réalisation sans que les objectifs en aient été au préalable toujours définis.
- Le partenariat avec les associations locales est parfois mentionné de manière floue et on ne voit pas toujours bien comment il a été impliqué dans la rédaction du projet. Des conventions de partenariat figurent quelque fois seulement en annexe des dossiers.
- Au niveau financier, la part entre investissement et fonctionnement n'est pas toujours bien déterminée, et de ce fait on a parfois du mal à la lecture des dossiers à déterminer les frais récurrents, ceux qu'il faudra continuer à assumer dans l'après projet. La lecture de la valorisation des apports en matériel ou en personnel des partenaires du sud par rapport au budget n'est pas toujours évidente (critère de rejet dans les réponses de l'AMP) .
- Enfin la viabilité du projet n'est pas toujours claire ; dans le cas de projets économiques, les revenus générés par le projet paraissent parfois optimistes. Dans des projets sociaux, éducatifs ou de santé publique, c'est bien in fine aux collectivités publiques à prendre le relais, mais ce n'est pas toujours clairement indiqué (critère de rejet dans les réponses de l'AMP).

Sauf dans quelques cas où le projet est accompagné par une action de plaidoyer, le volet sensibilisation de l'opinion publique reste parfois peu développé.

Il serait intéressant de réfléchir à un guide méthodologique pour la rédaction des demandes de dotations accompagné des fiches techniques actuellement disponibles sur le site Web qui aideraient les associations à affiner leur dossier et à le rendre plus complet (pérennité d'un projet, partenariat, modalités de suivi-évaluation, appropriation, EAD...).

LES JURYS DE DOTATION

Les bailleurs qui participent aux jurys sont de deux types : pour 2/3 les dotations sont abondées par le MAE et pour 1/3 par des bailleurs privés. *« Une logique de concentration relative des fonds a prévalu lors des jurys. Si 30 projets « seulement » ont été soutenus au lieu de 40 environ, la Dotation moyenne reçue est en revanche beaucoup plus importante que prévu (5400 euros au lieu de 3800). Les associations financées ont souvent eu entière satisfaction quant à la demande qu'elles formulaient. On peut dès lors supposer qu'elles auront plus de facilité à lancer leur projet dans de bonnes conditions »* (cf. bilan narratif 2005 de l'AMP).

Les modalités de travail du jury MAE ont évolué, il relisait la totalité des projets présentés, il n'en lit plus qu'une partie présélectionnée par l'AMP. On pourrait envisager de séparer plus clairement l'accompagnement des associations réalisé par l'AMP de l'instruction des dossiers par l'AMP pour les jurys. Plusieurs scénarios sont envisageables :

- Créer une équipe d'experts extérieurs dont chacun pourrait instruire plusieurs dossiers. De jeunes retraités avec une compétence de terrain dans les milieux de la solidarité pourraient assumer ce rôle.
- Elargir le jury à des partenaires extérieurs à même de donner un avis motivé sur les choix, tout en maintenant la participation du MAE comme président de jury.
- Un 3^{ème} scénario serait de faire présenter les dossiers par les associations demandeuses elles mêmes, comme cela se pratique dans certains jurys privés animés par l'AMP.

Dans tous les cas, l'AMP ferait le 1^{er} tri des dossiers écartés comme hors des critères inscrits dans le règlement. L'équipe de l'AMP ferait également le tri des dossiers à présenter aux différents jurys, en retenant un nombre raisonnable de dossiers supérieur au nombre de dotations prévues. Il organiserait avec les instructeurs l'analyse des dossiers. Lors des jurys il pourrait répondre aux questions des membres du jury.

Les bailleurs privés

Les bailleurs privés sont souvent des institutions proches de la Guilde du Raid et de son histoire, contactés par le co-fondateur du forum de Marseille pour leur sensibilité à l'humanitaire. Certains partenaires ont aussi contacté Coordination Sud pour une initiative ponctuelle. L'AMP a su les fidéliser avec un partenariat pour des jurys de dotations, qu'ils intègrent dans leur politique de communication interne vers leurs salariés et externe.

L'AMP leur présente un panel de projets parmi lesquels choisir, déjà présélectionnés pour leur qualité intrasèque en tenant compte de leurs desiderata. Les formules varient au choix de l'entreprise, et l'AMP essaye de les fidéliser :

- En leur proposant des formules souples pour le choix des projets, la formule la plus élaborée étant celle du jury de salariés, avec ou sans présentation par l'association demandeuse
- Avec un travail de qualité pour la sélection et la présentation des dossiers de dotations
- En assurant un suivi pour permettre aux entreprises d'avoir des nouvelles des projets retenus

Les dotations sont au cœur de l'activité de l'AMP et constituent un levier efficace pour insérer les porteurs de micro-projets dans une dynamique de solidarité internationale.

☞ La séparation claire entre instruction des dossiers pour les jurys par des personnalités extérieures et accompagnement des associations par l'AMP nous paraît un gage de crédibilité pour la perception de leurs décisions.

☞ Fidéliser les bailleurs privés est un enjeu majeur pour l'AMP, et les jurys internes le principal levier pour y parvenir.

☞ Réfléchir à un guide méthodologique pour la rédaction des demandes de dotations.

2.3.4 En conclusion

De manière plus transversale, les associations bénéficiaires des services de l'AMP en jugent l'efficacité bonne ou très bonne ; c'est en particulier le cas des bénéficiaires des conseils qui apprécient les réponses apportées à leur demande comme bonnes ou très bonnes dans 93% des cas ; c'est également le cas pour l'appréciation portée par les participants aux formations. Enfin, les porteurs de micro-projets rencontrés, s'ils sont évidemment déçus quand leur projet n'est pas retenu, apprécient dans leur très grande majorité le courrier reçu en retour pour expliquer les motivations des jurys de dotations. Ils re-contactent ultérieurement l'AMP et éventuellement redéposent une nouvelle demande après avoir amélioré leur dossier.

3 Les micro-projets sur le terrain

3.1 Quelle pertinence pour les micro-projets sur le terrain

C'est la pertinence du projet en amont qui est le facteur déterminant pour déterminer son efficacité, et cela quelque soit la taille du projet. Cette pertinence est ici évaluée à partir des deux missions réalisées au Togo-Bénin et au Vietnam. C'est 16 projets qui ont été évalués par des évaluateurs différents à partir d'une grille de lecture commune. Globalement la pertinence des projets paraît bonne. Au Vietnam, elle est sur tous les projets en adéquation avec les besoins des populations locales. Au Togo-Bénin, les bonnes idées, en adéquation avec les besoins des populations locales se heurtent parfois à une sous réalisation des objectifs par suite de retards liés à des problèmes dans la couverture des frais de fonctionnement. Ce peut être également le manque de mesures d'accompagnement qui oblitère la pertinence du projet, ou la difficulté de faire face à l'évolution des demandes au vu de la réussite des 1^{ères} initiatives. En bref, si la pertinence des projets répond aux demandes, ce sont les conditions de mise en œuvre qui risquent d'en obliterer la réalisation.

Dans les projets évalués par les missions de l'AMP au Burkina et Mali en 2003, puis au Sénégal en 2005, on retrouve également un bon niveau de pertinence dans 14 projets/18 projets visités au Sénégal et 10 projets 14 projets visités au Burkina, et Mali.

On peut reprendre les réflexions de Jean Michel Bouvard (Aventure n°102) : « *Il peut y avoir une bonne complémentarité entre des programmes de santé publique d'envergure et donc coûteux menés par de grandes associations et des programmes menés à l'échelon d'un hôpital régional ou d'un district de santé menés par de petites associations. En s'appuyant sur un bénévolat fort (dans ce domaine, les jeunes retraités représentent un vivier de personnes expérimentées disponible pour des périodes relativement longues), une logistique réduite et éventuellement une participation du partenaire local (en terme par exemple de logement), il est possible de monter des projets utiles avec des coûts très raisonnables* ».

Les micro-projets évalués ont un bon niveau de pertinence par rapport aux besoins tels qu'ils peuvent être perçus par les bénéficiaires. On constate une corrélation forte entre le niveau de pertinence et l'appréciation globale du projet. La pertinence des micro-projets quand elle est moins bonne est étroitement liée à l'économie de la phase d'identification des besoins par les bénéficiaires, et l'AMP insiste beaucoup dans son travail d'accompagnement sur l'importance de la préparation du projet.

☞ Etre particulièrement attentif à la pertinence des projets dans les jurys de dotations et proposer plus systématiquement aux porteurs de micro-projets l'accompagnement de l'AMP quand cette pertinence paraît insuffisante.

3.2 La cohérence des partenariats dans les projets de terrain

La qualité des partenariats est essentielle, en termes de mobilisation des compétences locales, de motivation des responsables liée à la qualité relationnelle et à la souplesse des modes d'accompagnement. La cohérence de ces partenariats est étudiée par l'AMP lors des missions de terrain, ce qui lui permet de nourrir ses activités de conseil et de formation avec des exemples vivants, mais aussi d'en tirer des conclusions quant à la viabilité des micro-projets. L'importance de ce travail de terrain rejoint le souci de valider la capacité d'ingénierie de l'AMP. C'est aussi une marque de reconnaissance forte vis-à-vis des partenaires locaux, et un gage de crédibilité vis-à-vis des associations françaises porteuses de micro-projets.

AU VIETNAM

Le souci de cohérence et de mise en œuvre de partenariat avec les partenaires locaux, est plus marqué au Vietnam ; sans doute parce qu'il est impossible de faire autrement dans ce pays. Il n'est pas absolument acquis que ces partenariats institutionnels se traduisent réellement par un partage des responsabilités dans la vie de ces projets. Le choix du partenaire est parfois imposé par les autorités locales et la cascade des autorisations nécessaires rend parfois difficile de mobiliser les compétences nécessaires à la bonne marche du projet. On constate pourtant dans la plupart des cas que les partenariats sont montés avec des institutions solides, reconnues pour leur capacité à mener des projets, capables de mobiliser des fonds, et disposant d'une bonne notoriété dans leur domaine d'activité.

AU TOGO ET BENIN

Les responsables en titre des organisations porteuses des projets ont fait ce qu'il fallait pour la reconnaissance légale de la structure et pour avoir au moins le soutien moral des autorités locales et nationales. La différence est palpable entre des projets où la population n'a pas été consultée au préalable, et des projets où la population a conçu la construction, dans le premier cas pas d'apport en nature à la construction, dans le second apport substantiel. Il ne s'agit pas ici de juger des projets, car les contextes urbain ou semi-urbain et ruraux ne sont pas les mêmes, mais simplement de souligner qu'on risque de perdre beaucoup de temps à vouloir aller vite en besogne.

La volonté de travailler en partenariat avec les populations bénéficiaires est très marquée dans la méthodologie de l'AMP. Le niveau d'implication des partenaires locaux sur le terrain est plus variable d'un projet à l'autre, mais il est en relation directe avec l'impact du projet et sa pérennité.

Il paraît évident que sans appropriation réelle de ces projets par le milieu, leur pérennité n'est pas assurée. Il s'agit de fait de réussir le passage de la maîtrise du projet par quelqu'un qui l'aura saisi comme opportunité pour créer son emploi à sa maîtrise « démocratique » par les acteurs concernés : autorités locales, usagers, bailleurs ...

Au total, c'est peut être l'intelligence du porteur de projet pour mobiliser et valoriser ses partenariats et contourner les points de blocage qui peut faire la différence.

☞ Il serait nécessaire que les documents qui accompagnent la vie du projet depuis son identification, et en assurent le suivi soient partagés avec le chef de projet local, ce dont il ne disposait pas toujours lors des visites de terrain ; et que les responsables locaux, qui parfois se sentent un peu seuls à porter le projet soient appuyés de manière plus effective par l'association française.

3.3 L'efficacité des projets sur le terrain

Il est très difficile de répondre objectivement à la question que se posent nombre de bailleurs, quelle efficacité pour ces micro-projets par rapport aux projets plus lourds. D'autant que souvent ils ont en tête la réponse, au moment même de poser cette question fortement teintée de présupposés idéologiques. Il est difficile de proposer une approche transversale de l'efficacité de ces actions sur le terrain, tant elles interviennent dans des environnements différents avec des associations françaises dont la capacité à suivre ces actions peut être de niveau différent. Au vu des projets visités leur efficacité est plutôt bonne comme l'indiquent les exemples qui suivent.

AU TOGO-BENIN

L'efficacité du projet est bonne ou très bonne dans 7 projets sur 10. La plupart du temps les bâtiments prévus ont bien été construits, même si le projet a pris du retard. Le démarrage des activités économiques est plus chaotique. La difficulté majeure reste le passage d'une activité dépendant de financements extérieurs à une activité autonome, parce qu'elle génère des revenus, ou parce que le relais est pris par les autorités locales, ce qui devrait être le cas de projets socio-éducatifs. Faute de quoi, on voit mal comment l'association française pourrait soutenir à bout de bras ces projets sur le long terme.

AU VIETNAM

Les projets semblent mieux appropriés qu'au Togo - Bénin, c'est sans doute l'effet d'un environnement local mieux structuré. L'efficacité a été jugée par l'évaluateur local, très bonne dans 4 cas, moyenne dans un cas et mauvaise dans un cas.

On retrouve les mêmes difficultés au Vietnam, avec peut être une meilleure appropriation par les acteurs locaux. Cependant les perspectives d'autofinancement paraissent un peu fragiles. Le centre de réadaptation pour jeunes aveugles, au départ appuyé sur du bénévolat semble peiner à trouver un second souffle. Le management du projet boulangerie assuré par des volontaires français, devrait être relayé par des compétences locales.

L'efficacité de ces projets est souvent bonne, la phase de construction qui symbolise le projet est généralement menée à bien, avec parfois des retards dus à l'arrivée des financements et/ou au calendrier de travail des entrepreneurs locaux. Ce qui semble parfois poser problème est le relais pris pour assurer le fonctionnement du projet, d'où une certaine inquiétude des responsables locaux quant à la pérennité du projet, si ce dernier ne génère des revenus que de façon marginale, ce qui est souvent le cas des projets à visée sociale. La viabilité des projets économiques est parfois rendue plus aléatoire par une surévaluation des ressources générées par le projet.

Au total, le niveau d'efficacité de ces projets est jugé très bon ou bon dans 34 projets sur les 49 visités par 3 évaluateurs différents dans 5 pays : Burkina, Mali, Togo, Bénin, Vietnam ; ce qui paraît une moyenne tout à fait satisfaisante.

☞ C'est dès le montage du projet, que le souci de la pérennité du projet en terme de fonctionnement pourrait être parfois traité de manière plus réaliste.

3.4 L'impact des micro-projets sur le terrain

Quels sont les effets des réalisations du projet sur la réalité qu'il se proposait de transformer ? Quels sont les changements qu'elles ont directement ou indirectement induits ? Comment peut-on les caractériser ? Correspondent-ils à la logique de l'intervention et plus particulièrement aux objectifs initiaux du projet, c'est bien à ces questions que l'on peut chercher des réponses dans les visites de terrain.

AU TOGO BENIN

Dans la plupart des cas, des responsables locaux ont été engagés pour porter le projet. En améliorer l'impact revient pour une part à mieux les associer à la vie du projet :

- Ils n'ont pas toujours accès aux textes d'orientation et aux données budgétaires. Leur faire partager ces outils permettrait de mieux les impliquer comme porteurs du projet.
- Régulariser leur situation en inscrivant le coût de leur travail dans les charges de fonctionnement du projet.
- Leur assurer une formation qui les aide à mieux maîtriser leur métier.

A défaut, il convient que les personnels reçoivent ou puissent aller chercher l'information sur ce qui se fait dans leur domaine ailleurs et auprès de programmes publics et privés mis en œuvre dans la sous-région.

« Nous avons été en effet frappés de constater que les personnes connaissent leur environnement proche mais ignorent beaucoup de ce qui se fait aux niveaux régional et national, surtout au Togo. Le micro doit pouvoir se connecter au macro sans renoncer pour autant à sa réactivité et son autonomie, c'est nous semble-t-il une voie à explorer dans laquelle les associations du nord devraient s'engager pour accompagner leurs partenaires du sud dans l'acquisition de la compétence de montage de dossiers de requêtes » (M Balizet au Togo-Bénin).

AU VIETNAM

On peut relever les critères qui permettent de voir de manière positive l'impact de ces projets, au fil de leur lecture, même si toutes ces conditions ne sont pas présentes dans tous les projets visités. La viabilité de l'après projet est assurée dans la mesure où une gestion de proximité est assurée et où les compétences locales, qui le plus souvent préexistent au projet sont renforcées. Le partenaire local est souvent reconnu pour la compétence et sa notoriété. La participation financière des bénéficiaires permet de stabiliser pour partie le budget de fonctionnement. Ces projets sont montés dans un environnement nettement plus porteur, de ce point de vue que ceux analysés par la mission Togo Bénin.:

C'est bien sur le long terme qu'il faudra juger de l'impact de ces projets. Ils reposent le plus souvent sur l'équipe locale dont l'emploi dépend de la viabilité du projet, qui s'inquiète des difficultés de fonctionnement, et qui n'a pas toujours les compétences professionnelles. C'est cependant leur forte motivation qui fait souvent vivre ces projets.

☞ Accompagner la formation et la participation des responsables locaux aux attendus du projet, stabiliser leurs moyens de fonctionnement

☞ Travailler avec eux pour pérenniser le projet, et mieux l'insérer dans les dispositifs financiers et institutionnels, à travers l'insertion dans des programmes au niveau régional, national et international.

4 L'organisation de l'AMP

4.1 La cohérence interne

4.1.1 Le développement des activités vers les partenaires

Le Forum des Solidarités Nord Sud, organisé par la Guilde du Raid qui s'est tenu pendant des années à Agen avant de migrer à Marseille en 2005 est un lieu de rencontre important entre associations, pouvoirs publics et entreprises.

Participer au Forum des Solidarités Nord-Sud permet aux associations qui y tiennent des stands de partager des expériences. C'est un lieu de rencontre qui permet ensuite d'engager des partenariats sur le terrain. Le Forum est un moment privilégié pour nouer ce type de contacts même s'ils peuvent se poursuivre tout au long de l'année. Il s'agit bien dans l'esprit de ces associations de mutualiser les compétences, et cela leur paraît plus facile entre associations de même niveau d'activité. On pourra proposer des pistes de travail pour développer cette dimension déjà très présente au forum de Marseille

- Organiser des journées de réflexion autour de témoignages apportés par les associations ayant développé des micro-projets, en province elles pourraient être co-organisées avec les collectifs régionaux.
- Utiliser le site Web et les forums ou listes de diffusion qui peuvent lui être associées comme décrit plus loin dans ce rapport.

4.1.2 Entre la Guilde du Raid et l'AMP

La Guilde du Raid est, comme indiqué dans l'historique de ce rapport, l'initiatrice de l'AMP, et c'est au sein de la Guilde du Raid que se sont définis l'Agence des micro-projets, mais aussi d'autres programmes proches. Il existe une forte cohérence interne entre les programmes hébergés par la Guilde du Raid autour de l'insertion des jeunes dans la solidarité internationale, et tout particulièrement entre le programme Missions de France, qui propose de courtes missions humanitaires à des jeunes de 18 à 30 ans, comme première expérience des actions de solidarité ; le programme Solidarités Etudiantes qui leur propose d'appuyer des projets étudiants, et enfin l'AMP qui prend le relais pour des projets plus aboutis.

Enfin, la Guilde du raid assume la gestion de l'AMP, notamment au niveau logistique et financier, en termes de locaux, de mise à disposition des outils de travail informatique et de communication (poste, fax, liaison Internet, ...), de communication externe via le site Web, le forum des solidarités Nord-Sud, la revue Aventure.

4.1.3 Cohérence interne du dispositif

On a fait un pointage sur les 3 années 2003-2005 pour voir les corrélations entre les associations qui ont déposé des dossiers de dotations, celles qui ont suivi des formations et celles qui sont venues pour recevoir des conseils.

Ce croisement a permis de répertorier au total 842 associations différentes qui ont bénéficié sur 3 ans des services de l'AMP. Sur les 524 associations ayant déposé des demandes de dotations :

- 8% des associations ayant déposé des demandes de dotations ont aussi bénéficié de formations,
- 11% des associations ayant déposé des demandes de dotations ont aussi bénéficié de conseils,
- Mais 83% ont déposé des demandes de dotations sans recourir aux autres services de l'AMP.

On constate donc une relative synergie entre ces 3 pôles d'activité de l'AMP : dotations, formations conseil pour le montage de micro-projets. Les porteurs de projet qui viennent en conseil ou en formation ont probablement encore du chemin à faire pour monter des dossiers de dotations auprès de l'AMP.

La cohérence interne renvoie aussi à l'organisation des jurys, en particulier des jurys publics avec la question récurrente : l'AMP peut elle instruire les dossiers de dotations sans être taxée d'être juge et partie. La synergie relativement faible entre les 3 activités la protège probablement de ce risque. Toutefois, il est réel pour les associations qui, ayant déjà reçu des dotations présentent de nouvelles demandes, avec l'acquis des relations déjà établies avec l'équipe de l'AMP. Dans l'étude de l'efficacité des jurys de dotations, on proposera une analyse et des solutions pour sortir de ce dilemme.

Le développement de cette activité de plate-forme est une piste intéressante pour l'AMP, elle est ici liée au forum,

☞ L'AMP pourrait susciter d'autres rencontres pour ce passage de témoignage. Elle pourrait également utiliser ses outils de communication comme support pour ces échanges, en particulier un site Web plus interactif.

Il existe une forte cohérence entre les programmes de la Guilde du Raid

☞ Un travail de réflexion reste à réaliser sur son image pour en bénéficier pleinement

Au total l'AMP est considérée comme une ONG d'appui méthodologique logistique et financier par ceux qui en sont les partenaires les plus proches.

LES MOYENS HUMAINS

Les moyens humains sont ceux de la coordinatrice et d'une assistante stagiaire ; on ne peut qu'être étonné et admiratif en voyant le rapport entre le volume d'activités et la taille de l'équipe en charge de sa gestion ; et ceci avec des outils techniques très simples. Une forte motivation et une organisation rôdée expliquent ce très bon ratio. Ce n'est pas tellement étonnant qu'on retrouve cette qualité au niveau des outils de suivi mis en place par l'AMP. Il faut simplement souligner la fragilité d'un dispositif qui repose sur les qualités professionnelles d'une équipe aussi réduite.

On constate une bonne efficacité du dispositif, mais développer de nouveaux axes de travail supposerait de renforcer l'équipe en place et donc de trouver de nouvelles ressources.

LES MOYENS TECHNIQUES

Comme souligné dans le bilan narratif de l'AMP 2005 : « *Les moyens techniques se résument à des moyens logistiques pour les formations (salle, documents pédagogiques) et des moyens informatiques pour la base de données interne des Dotations et pour la partie du site Internet consacré à l'AMP. Nos partenaires provinciaux contribuent à ces moyens par la prise en charge de la location des salles pour les formations ainsi que la reproduction des documents pédagogiques pour les participants. Lors du Forum de Marseille et du Salon Humanitaire de Pontoise, des moyens matériels et audiovisuels sont mobilisés pour l'organisation des soirées où sont officiellement annoncés les résultats des Dotations des Solidarités Nord-Sud.* »

On analysera ci après le fonctionnement de la base de données des micro-projets, ainsi que l'interface Internet, et on fera des propositions pour améliorer ce dispositif.

LA BASE INTERNE DES DOTATIONS

On a analysé la base interne qui permet de suivre les dotations, on constate des redondances entre informations et un manque de vision globale sur l'activité. On propose donc de restructurer ces informations de manière cohérente avec une table des associations, pour mieux en suivre le profil, et d'intégrer les informations actuellement gérées dans des applications différentes.

L'application Internet se compose de quelques pages de présentation et de la banque des micro-projets, que l'on propose d'alimenter à partir de la base interne des dotations gérée en interne par l'AMP.

L'efficacité de l'AMP est, compte tenu de la faiblesse de ses moyens, très bonne. C'est sur le dispositif informatique que des améliorations sont à rechercher.

☞ On propose de réorganiser la base interne des dotations ; on ne crée pratiquement aucune information nouvelle. On les gère dans un ensemble cohérent afin d'éviter les ressaisies et d'avoir une vision cohérente des dotations grâce à l'outil informatique.

4.1.4 Les moyens financiers

LE TABLEAU DES RESSOURCES

Le principal financeur est le MAE dont la contribution représente 59% du total en 2005, répartie entre le montant affecté aux dotations, soit 43% et la contribution aux frais liés aux activités d'intérêt général de l'AMP, soit 16% du total. La seconde ressource correspond aux apports des bailleurs privés pour les dotations, qui représentent 25% du total. L'ensemble des dotations représente donc un ratio de 68% du total des financements.

LE TABLEAU DES DEPENSES

Les montants des dotations représentent 68% du total des dépenses en 2005. On voit bien le souci de l'AMP de gérer les coûts de la manière la plus économe possible. La seule dépense significative en montants réels correspond aux coûts de personnel, qui représentent 22% du total des coûts.

On constate :

Une gestion budgétaire la plus économe possible et le souci de reverser la totalité du montant des dotations sur les micro-projets ;

Une dépendance des fonds publics, ce qui paraît assez logique pour une activité qui relève essentiellement d'activités d'intérêt général.

☞ L'AMP pourrait malgré tout, envisager d'intégrer dans ses demandes de financement auprès des bailleurs privés, pour les dotations une participation raisonnable à ses frais de fonctionnement pour stabiliser un peu sa démarche d'accompagnement.

☞ L'AMP pourrait, avec le soutien de ses bailleurs privés, rechercher de nouvelles sources de financement pour stabiliser son développement.

5 La visibilité

5.1 Pertinence de la visibilité pour l'action de l'AMP

On appréciera ici la visibilité de l'AMP en regard du 3^{ème} objectif défini comme : Promouvoir les associations porteuses de micro-projets et leurs initiatives, tout en positionnant l'AMP en centre de ressources micro projets.

Promouvoir les associations porteuses de micro-projets et leurs actions, est un des objectifs affichés par l'AMP. Le fait d'obtenir un financement même minime de l'AMP sur des financements Affaires Etrangères, donne un label qualité aux projets et leur facilite l'accès à des financements complémentaires, par exemple des collectivités locales. C'est comme guichet de financement que son activité est alors valorisée et non par ses actions de communication.

Il s'agit de définir une visibilité vers le public cible de l'AMP, les porteurs de micro-projets et non une visibilité tous azimuts vers le grand public, ce qui irait au delà des objectifs de l'AMP. Le développement d'une plate-forme Web pour les porteurs de micro-projets rentre bien dans les objectifs que se donne l'AMP. Il paraît essentiel à ce niveau de circonscrire clairement les objectifs de visibilité pour développer des actions efficaces. L'AMP est une trop petite structure pour assumer un rôle de sensibilisation de l'opinion publique qui peut être pris en charge par d'autres dans le paysage de la solidarité internationale. C'est pourquoi des pistes de travail seront explorées vers les réseaux de solidarité existants pour trouver des relais de visibilité.

Il semble que l'AMP pourrait enrichir sa présentation à partir de l'analyse de la pertinence de ses objectifs, pour mieux afficher la cible de son action vers les petites associations et notamment les primo arrivantes. Elle pourrait mettre en valeur les projets innovants, à partir d'exemples concrets. Le site Web semble le lieu approprié pour afficher plus clairement ce message.

Les dotations sont un outil puissant pour donner de la visibilité aux porteurs de micro-projets. Mais la visibilité de ces actions suppose une réflexion plus globale sur la visibilité de la Guilde du raid en matière de solidarité internationale.

☞ Constituer un groupe de travail sur la communication des actions de l'AMP vers le public en y associant des professionnels de la communication

AU FORUM DE MARSEILLE

« Le déménagement du Forum des Solidarités Nord-Sud à Marseille a donné un souffle nouveau à la manifestation marquée par une thématique forte (la micro-finance), des personnalités d'horizons très divers et la venue d'associations de la région PACA. Près de 100 stands ont été loués par les associations présentes. Trois associations anciennes lauréates des Dotations, Orphelins du Monde, Calao et Tanima 2000 ont pu mettre en avant leurs réalisations (temps de parole et diffusion de film ou diaporama) lors du dîner de clôture du Forum qui a rassemblé près de 200 personnes » (cf. bilan narratif 2005 de l'AMP).

Les associations présentes sur les stands sont pour 4/9 des partenaires de la Guilde du Raid depuis plus de 10 ans, ils ont connu l'AMP par les réseaux de solidarité et le bouche à oreille pour 3/9 et par une communication externe (2/9). Elles ont le sentiment de partager une même vision de la solidarité. Le volet sensibilisation de l'opinion publique est largement valorisé par les associations qui participent au forum. Les associations viennent pour se faire connaître et le Forum joue en ce sens un rôle de vitrine.

Le forum de Marseille joue un rôle central pour la visibilité des actions de l'AMP.

☞ L'AMP peut proposer d'autres occasions de rencontre entre porteurs de micro-projets, éventuellement associée à ses partenaires en région

5.2 Les supports de communication

Les supports de communication de l'AMP ne sont que des outils au service d'un plan de communication à mettre en place pour dire : que communiquer, vers qui et avec quel support. L'AMP pourrait mettre à profit les compétences de ses partenaires, notamment ses partenaires privés qui disposent de compétences spécifiques pour développer cette réflexion et la mettre en œuvre.

LA PLAQUETTE DE L'AMP

La plaquette pourrait facilement être améliorée pour qu'elle réponde mieux aux objectifs de l'AMP et pour lui donner plus d'impact. Elle pourrait être mieux diffusée, pour être un support de promotion de l'AMP, tout particulièrement en région, ou dans les centres RITIMO. Ces derniers pourraient jouer un rôle de relais pour mieux faire connaître le dispositif de l'AMP notamment en région.

LA REVUE AVENTURE

Un des supports de communication des programmes de la Guilde du Raid est la revue Aventure qui réalise des numéros liés aux événements dans lesquels interviennent l'un ou l'autre de ses programmes, par exemple le n°98, Spécial solidarités Nord-Sud. Ces numéros sont en général diffusés de manière plus spécifique aux programmes concernés. Leur image est très liée à la Guilde du Raid perçue dans les milieux de la solidarité à travers les écrans de l'aventure personnelle. Le nom même Guilde du Raid a la même connotation. Il serait peut être possible sans stresser son public par des ruptures trop brutales de faire évoluer cette image, d'autant qu'elle n'est pas conforme à la réalité des contenus de la revue.

LE SITE WEB

Ce site pourrait être revu dans l'optique de faciliter l'orientation des porteurs de projets qui le visitent et donner une 1^{ère} information ; Elle rejoint la demande exprimée au forum de Marseille par les associations interviewées vers un service d'orientation à la fois fiable et pratique, qui permette aussi plus facilement aux associations d'entrer en relation les unes avec les autres. Dans cet esprit on pourrait imaginer des rubriques avec

- Les FAQ (frequently Asked Questions) reprenant la liste des questions les plus souvent posées avec quelques éléments de réponses et la possibilité de contacter par mail l'AMP pour une réponse personnalisée et des liens vers les sites à même d'apporter une réponse pertinente (sur les dons du livre par exemple).
- Plutôt que de proposer seulement une liste à plat des projets dotés, réaliser par exemple tous les mois la présentation d'un des projets primés avec la description du projet, des résultats attendus et des actions de sensibilisation menées autour de ce projet. On retrouve des présentations très proches de ce modèle dans certains articles de la revue Aventure. Il serait également possible de contacter par ce biais l'association qui porte le micro-projet.
- Certains des documents diffusés lors de formations pourraient être proposés sur le site, à condition qu'ils soient régulièrement mis à jour, on pense en particulier à la veille sur les sources de financement, les contacts utiles et services aux associations. Le projet proposé à l'AMP par l'AFD sur les sources de financement est une première approche pour créer cette plateforme.
- Un accès commenté au site des centres RITIMO permettrait d'attirer l'attention sur la nécessité au-delà des réponses pratiques aux questions posées d'engager une réflexion sur ce que veut dire : mener un micro-projet en terme de partenariat et de réciprocité.

- L'accès aux dispositifs régionaux pourrait être repris sous forme de carte avec un lien vers le site de la région ;

En conclusion, l'AMP a su trouver un créneau original et porteur, mobiliser des financements privés en complément des financements du MAE, et donc développer un projet pertinent qui associe à l'organisation de dotations une activité amont d'accompagnement et une activité aval de suivi des porteurs de projets. Les équipes qui le gèrent ont su s'imposer par la qualité professionnelle de leur travail.

A la suite de ce rapport, il est recommandé de :

- ☞ Développer à partir de son centre de ressources, une activité d'ingénierie vers ses principaux partenaires en formation et organisation de jurys de dotations,
- ☞ Réorganiser ses jurys de dotations publics sous la présidence du MAE, et associer des personnalités extérieures pour lui éviter d'être en même temps juge et partie,
- ☞ Réorganiser son dispositif informatique pour mieux connaître son public cible et gagner en coût/efficacité par rapport à l'existant,
 - ☞ Mieux s'insérer dans les réseaux de solidarité pour inciter les porteurs de micro-projets à promouvoir leur projet à travers une activité d'aide au développement,
- ☞ Formaliser ses partenariats et mieux communiquer sur son rôle comme plate-forme vers les porteurs de micro-projets,
- ☞ Travailler sur un plan de communication et développer une plate-forme vers les porteurs de micro-projets sur Internet,
- ☞ Rechercher des sources de financement complémentaires par rapport à l'appui structurant du MAE.